



---

# SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION

## 23 au 29 avril 2017

---

### Dossier de presse

Contacts presse : **Santé publique France** : Vanessa Lemoine / Matthieu Humez - Tel : 01 41 79 69 61  
Email : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)





# Sommaire


## 1. La Semaine européenne de la vaccination (SEV), le rendez-vous annuel d'information et de sensibilisation

- Piqûre de rappel... Qu'est-ce que la vaccination et comment fonctionne-t-elle ?

## 2. Adhésion et couverture vaccinale : les données 2016

- Une forte adhésion à la vaccination qui a tendance à s'altérer
- Trois questions à Christine Jestin, médecin de santé publique, responsable de l'Unité prévention des risques infectieux à Santé publique France
- Une couverture vaccinale 2016 peu impactée par l'hésitation vaccinale
- Une couverture vaccinale élevée à 24 mois
- De fortes disparités régionales

## 3. [Vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr) : la nouvelle source d'informations fiables à portée de clic

- Le site référent sur la vaccination
  - Utiliser au mieux ce nouvel outil
  - Une navigation à plusieurs entrées
  - De nombreux contenus multimédias pour une information accessible à tous
  - Trois questions à Sandrine Randriamampianina, en charge du site [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr) à Santé publique France
- 

## 1. La Semaine européenne de la vaccination, le rendez-vous annuel d'information et de sensibilisation



PROTÉGEONS-NOUS,  
VACCINONS-NOUS.

**La Semaine européenne de la vaccination (SEV), se déroulera cette année du 23 au 29 avril 2017.** Créée voilà plus de 10 ans à l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'événement se déroule dans près de 200 pays dans le

monde. La Semaine européenne de la vaccination est un véritable temps fort de communication et d'action en direction du public, des médias et des professionnels de santé qui a pour objectif d'accroître la protection vaccinale en rappelant les bénéfices de la vaccination.

La vaccination permet de combattre et d'éliminer des maladies infectieuses potentiellement mortelles. On estime que plus de 2 à 3 millions de décès par an dans le monde sont évités grâce à elle. En 2017, le Plan d'action mondial pour les vaccins approuvé par les 194 États Membres de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2012 est à mi-chemin. Son objectif est de prévenir des millions de décès dus à des maladies évitables par la vaccination d'ici à 2020, grâce à un accès universel à la vaccination. La campagne 2017 de l'OMS vise ainsi à mieux sensibiliser l'opinion publique à l'importance vitale de la vaccination complète tout au long de la vie et à son rôle pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.



En France, la Semaine européenne de la vaccination est coordonnée conjointement au niveau national par le ministère chargé de la Santé et Santé publique France et, en région, par les agences régionales de santé (ARS). De nombreux partenaires nationaux s'associent à cet événement et contribuent à améliorer la visibilité et la mobilisation de ce grand rendez-vous annuel.

À cette occasion, les professionnels de santé sont toujours très mobilisés car c'est majoritairement vers eux que la population se tourne pour s'informer. Ils jouent donc un rôle primordial pour rappeler le rôle et les bénéfices des vaccinations et inciter la population à mettre à jour ses vaccins. En effet, la confiance envers le médecin en matière de vaccination est un facteur déterminant dans l'adhésion des Français à ce geste de santé publique.

## Piqûre de rappel... Qu'est-ce que la vaccination et comment fonctionne-t-elle ?

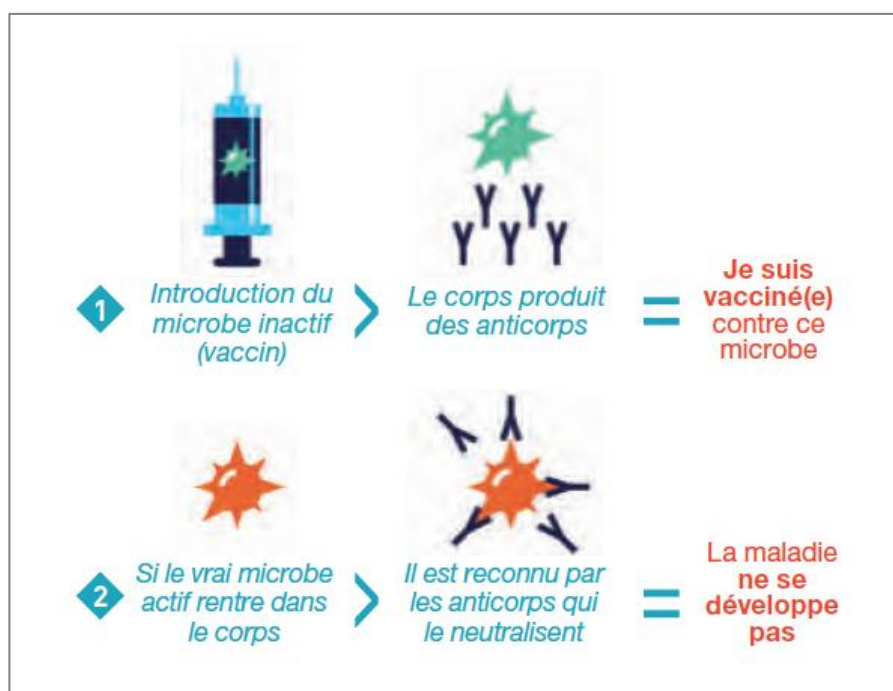


La vaccination est un geste de prévention simple et efficace. Elle permet d'éviter pour soi et les autres des maladies infectieuses graves ou entraînant d'importantes complications. Son bénéfice est double : elle permet de se protéger individuellement et de protéger son entourage, notamment les personnes les plus fragiles telles que les nouveau-nés, les femmes enceintes, les personnes malades ou immunodéprimées et les personnes

âgées. La vaccination participe à renforcer l'immunité de groupe<sup>1</sup> (protection collective) et, à ce titre, s'apparente à un véritable geste citoyen.

### Le principe de la vaccination peut se résumer en trois étapes :

1. Un microbe inactif ou très affaibli est introduit dans le corps ;
2. En réaction à cette stimulation, le corps produit des défenses appelées anticorps ;
3. Si l'organisme entre plus tard en contact avec le « vrai » microbe, les anticorps agiront et permettront au corps de se défendre pour empêcher la maladie de se développer.



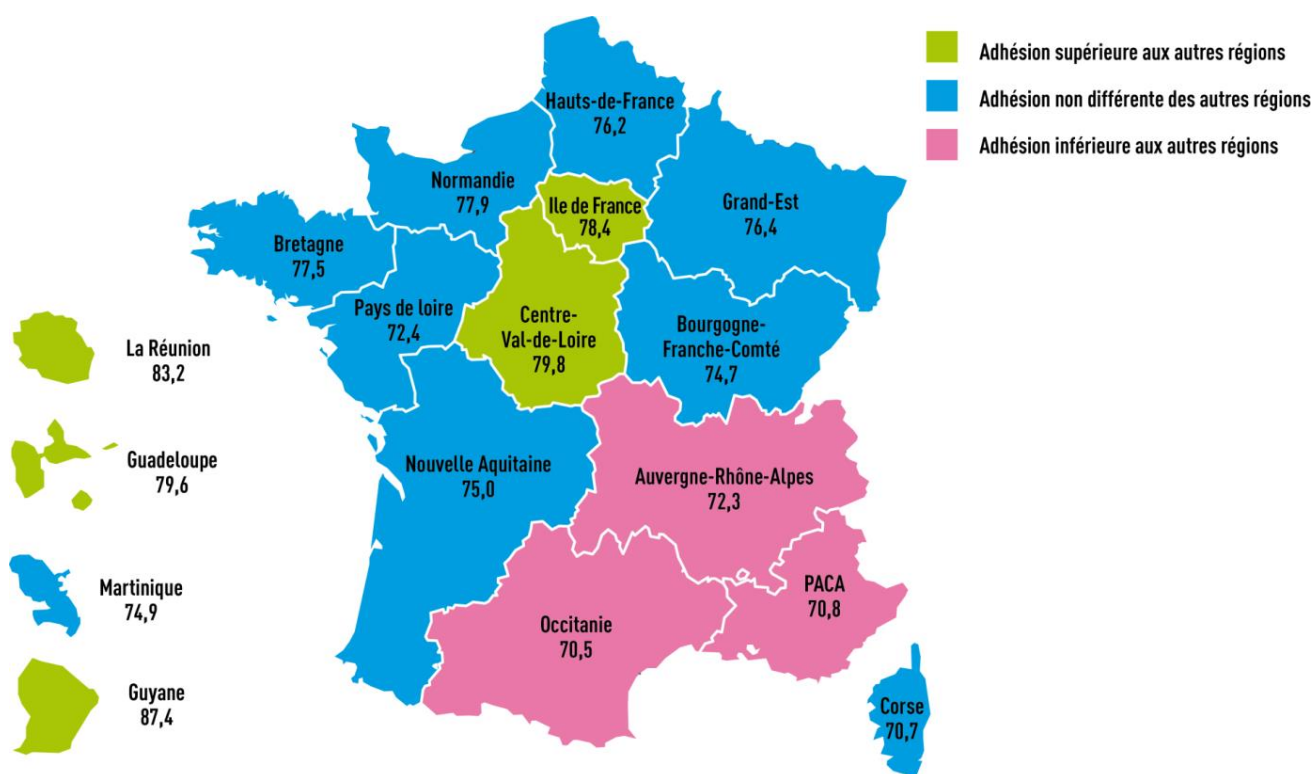
<sup>1</sup> L'immunité collective, ou immunité de groupe, correspond à la protection conférée aux sujets non vaccinés (ou non protégés par le vaccin) par une couverture vaccinale élevée dans leur environnement. Elle s'explique par le fait que les sujets vaccinés ne peuvent plus les contaminer.

## 2. Adhésion et couverture vaccinale : les données 2016

### Bien informés, les Français adhèrent davantage à la vaccination

Selon les données intermédiaires du Baromètre santé 2016<sup>2</sup> réalisé par Santé publique France, **75% des 15-75 ans se déclarent favorables à la vaccination**. Cette adhésion est d'autant plus importante que les Français ont le sentiment d'être bien informés.

Cette adhésion varie selon les régions avec un pourcentage de personnes favorables supérieur à la moyenne nationale en Ile de France (78%) et en Centre-Val-de-Loire (80%) et inférieur dans les régions du Sud-Est, en Auvergne-Rhône-Alpes (72%), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (71%) et en Occitanie (71%).



Majoritairement, les Français perçoivent l'efficacité des vaccins et sont convaincus de la gravité des maladies contre lesquelles ils protègent. En revanche, certains vaccins suscitent toujours des réserves. Les vaccins contre la grippe saisonnière (15%), l'hépatite B (13%) et dans une moindre mesure, contre le papillomavirus humain (6%) sont ainsi les trois vaccins pour lesquels sont exprimées spontanément le plus de réticences<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Baromètre santé 2016 : enquête menée par téléphone du 8 janvier au 2 août 2016, auprès d'un échantillon de 15 216 personnes âgées de 15 à 75 ans résidant en France métropolitaine.

<sup>3</sup> Réponses spontanées parmi les 18-75 ans

## **Trois questions à Christine Jestin, médecin de santé publique, responsable de l'unité chargée de la prévention des risques infectieux à Santé publique France**

**Depuis plusieurs années, les Français se posent davantage de questions sur la vaccination et peuvent hésiter à se faire vacciner. Comment Santé publique France mesure-t-elle cette perte de confiance ?**

*Santé publique France suit depuis 1992 la confiance de la population dans la vaccination en particulier au travers des Baromètres santé. Ces enquêtes périodiques, menées en moyenne tous les 5 ans, visent à mieux comprendre les connaissances et opinions des Français sur des questions de santé et à suivre l'évolution de ces comportements dans le temps.*

*Mesurer la confiance des Français en la vaccination est très important. D'une part, cela nous permet de suivre les évolutions de cette confiance. D'autre part, cela permet d'adapter l'action et l'information destinées à favoriser une plus large adhésion. Le dernier Baromètre questionnant l'adhésion des Français à la vaccination a été réalisé en 2016 auprès de plus de 15 000 personnes. Il montre que 75% des Français sont favorables à la vaccination.*

### **Comment les vaccins sont-ils perçus aujourd'hui par la population ?**

*Aujourd'hui, l'adhésion systématique des Français à la vaccination de façon générale (tous les vaccins) n'est plus globale. Des hésitations et des questionnements s'expriment autour de certains vaccins et plus particulièrement sur la question des possibles effets indésirables. C'est le cas notamment du vaccin contre l'hépatite B pour lequel le doute reste ancré dans la population, alors même que les études menées entre 1996 et 2004 ont conclu que cette vaccination n'augmentait pas le risque de sclérose en plaques. En revanche, on observe une légère amélioration de la confiance sur les vaccins contre le papillomavirus et la grippe saisonnière.*

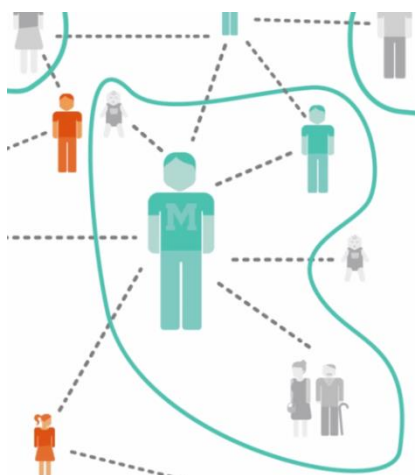
*L'adhésion à la vaccination n'est plus inconditionnelle, comme c'était le cas à la fin des années 2000. Elle varie en fonction du vaccin, de l'âge, de la perception du risque de la maladie, de la connaissance de la maladie, du bénéfice-risque supposé du vaccin etc. L'influence du médecin est aussi très importante. Les Français se tournent prioritairement vers leur médecin traitant pour s'informer. C'est une ressource à laquelle ils accordent une grande confiance.*

### **L'adhésion à la vaccination diffère-t-elle selon les régions ? Pourquoi ?**

*Il y a des disparités d'adhésion selon les régions que l'on retrouve également dans la couverture vaccinale avec un gradient Nord-Sud et en particulier un quart Sud-Est élargi à l'Occitanie qui est moins confiant dans la vaccination. Cette disparité existe depuis longtemps et s'explique probablement par des facteurs culturels.*



## Une couverture vaccinale en 2016 peu impactée par l'hésitation vaccinale



Mesurée chaque année par Santé publique France essentiellement à partir des certificats de santé de l'enfant, d'enquêtes en milieu scolaire et des données de l'assurance maladie<sup>4</sup>, la couverture vaccinale permet d'évaluer la proportion de personnes vaccinées dans une population à un moment donné. Pour un vaccin nécessitant plusieurs injections, on parle de couverture vaccinale « 1 dose », « 2 doses », « 3 doses », « rappel ».

« Les travaux menés par Santé publique France pour mesurer chaque année la couverture vaccinale sont d'une grande importance. Couplés à la surveillance des maladies, ils permettent en effet d'évaluer et d'adapter les politiques vaccinales à la réalité épidémiologique » précise Daniel Lévy-Bruhl, épidémiologiste, responsable de l'unité chargée des infections respiratoires et de la vaccination à Santé publique France.

## Une couverture vaccinale élevée à 24 mois

Ces dernières années, les couvertures vaccinales sont stables, avec une tendance à la hausse pour la vaccination à l'âge de 24 mois. Ainsi, « pour la plupart des vaccins, l'hésitation vaccinale mesurée auprès des Français n'impacte pas directement la couverture vaccinale. Il existe bien en France un consensus social en faveur de la vaccination, qui se nourrit en grande partie de la capacité des professionnels de santé à rassurer les parents » explique Daniel Lévy-Bruhl.

| Valence             | CV <sup>5</sup> à 24 mois (%) |
|---------------------|-------------------------------|
| DTP 3 doses         | 96,7                          |
| Coqueluche 3 doses  | 96,3                          |
| Hib 3 doses         | 95,7                          |
| Hépatite B 3 doses  | 88,1                          |
| Pneumocoque 3 doses | 91,4                          |
| RRO 1 dose          | 90,5                          |
| RRO 2 doses         | 78,8                          |
| Méningocoque C      | 70,9                          |

Les dernières estimations de couverture vaccinale effectuées par Santé publique France, à partir des bases de l'assurance maladie et des bases de données des certificats de santé mises à disposition par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de la santé (cf. tableau), montrent des résultats élevés pour la grande majorité des vaccins du nourrisson, notamment pour les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et les infections invasives à *haemophilus influenzae b* (Hib) avec des taux de couverture proches de 97%.

<sup>4</sup> Estimations à partir des bases informatiques des différents régimes de sécurité sociale dans lesquelles figurent les données de remboursement des vaccins achetés en pharmacie

<sup>5</sup> Couverture vaccinale

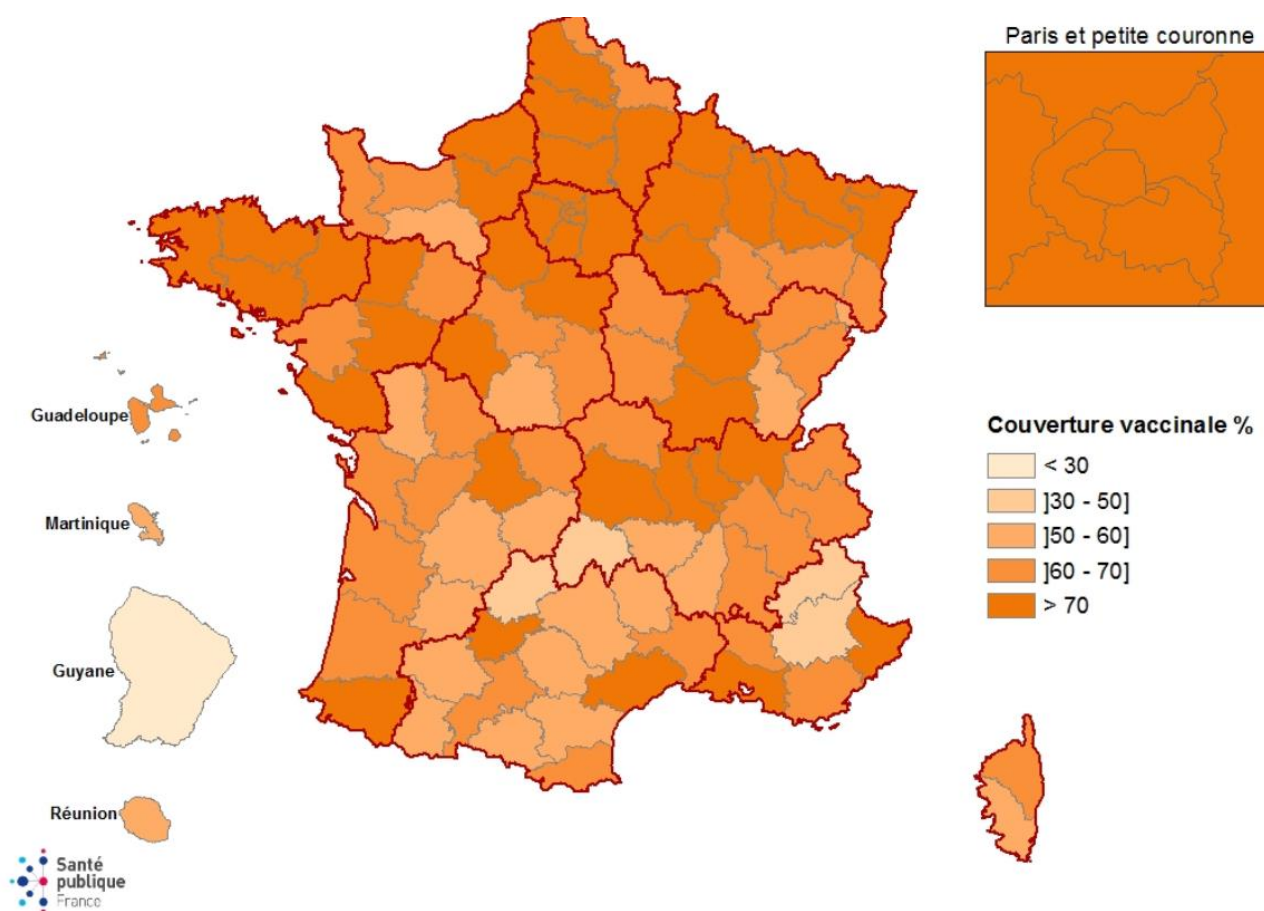
La couverture vaccinale pour l'hépatite B continue d'augmenter (88% des nourrissons pour 3 doses), celle pour le pneumocoque dépasse le seuil de 90%. On constate également une augmentation de la couverture pour le ROR « 2ème dose » qui atteint près de 80%, même si elle reste en dessous des recommandations.

Bien que la couverture vaccinale contre le méningocoque C à 24 mois ait légèrement progressé, celle-ci reste insuffisante (70%). De plus, plus on avance en âge et plus la couverture vaccinale contre cette infection grave baisse. Elle ne permet pas aujourd'hui de protéger le nourrisson, particulièrement vulnérable, par le biais d'une immunité collective.

### De fortes disparités régionales

L'exploitation des bases de remboursement de l'assurance maladie a permis d'affiner les mesures de la couverture vaccinale par région et d'aller au-delà des données nationales. Cette méthode a permis de mettre en évidence de fortes disparités régionales. Ainsi, on retrouve un gradient Nord-Sud important. La couverture vaccinale à 24 mois du méningocoque C s'élève à 38 % dans les Hauts-de-France, alors qu'elle n'est que de 14% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

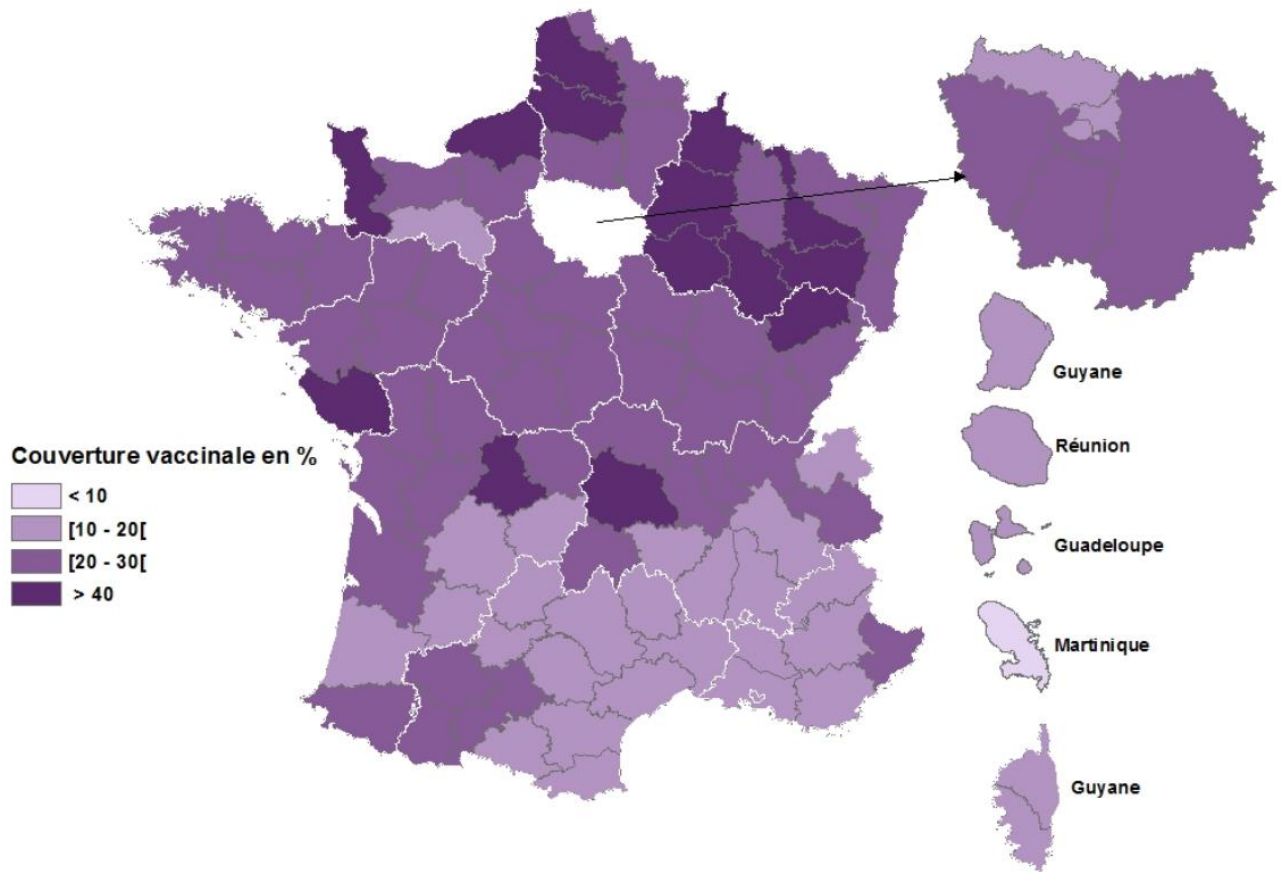
### Couverture vaccinale par département pour le méningocoque C à 24 mois





L'écart se confirme à d'autres périodes de la vie, puisqu'une différence importante Nord-Sud concernant le vaccin contre les papillomavirus humains est également constatée. En effet, la couverture vaccinale HPV à 15 ans s'élève à 32% dans les Hauts-de-France, contre 17,5% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Couverture vaccinale contre les papillomavirus humains (HPV) 1 dose à 15 ans



## Rougeole et méningocoque C, des infections qui restent menaçantes pour la santé des populations

### Rougeole : une maladie familière, loin d'être bénigne et toujours présente

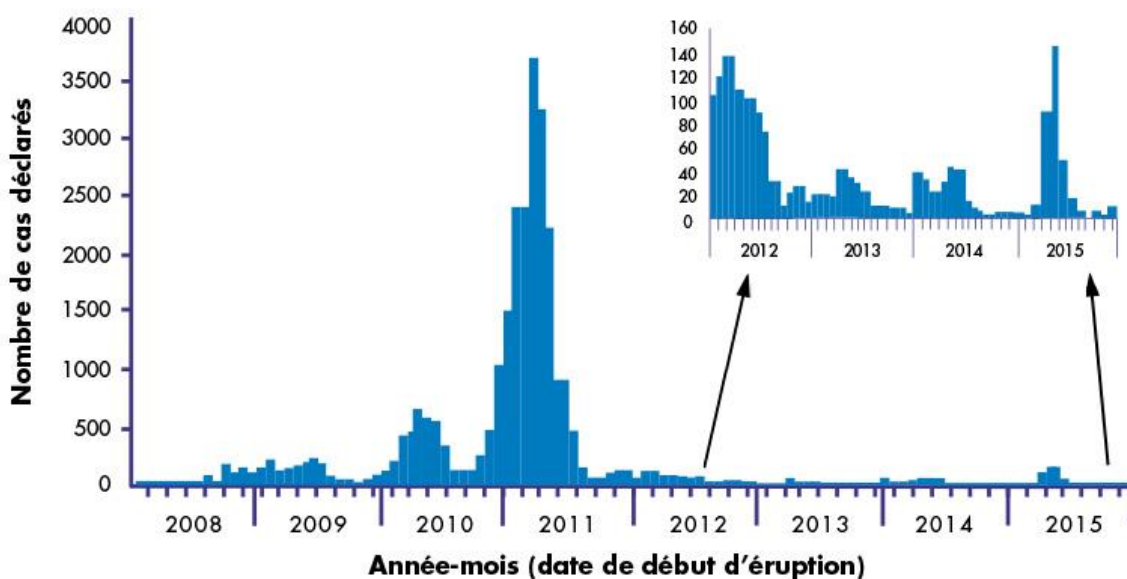
La vaccination contre la rougeole (1<sup>ère</sup> dose) est recommandée pour tous les nourrissons à 12 mois. La couverture vaccinale stagne depuis plusieurs années aux alentours de 90%, en dessous du seuil nécessaire à l'élimination de la maladie de 95%.

« Plus la maladie est contagieuse, plus nous avons besoin d'un niveau de couverture vaccinale élevé, pour protéger individuellement et collectivement l'ensemble de la population, notamment les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées » explique Daniel Lévy-Bruhl.

La France, comme les autres pays européens, s'est engagée à éliminer cette maladie. Cet objectif nécessite d'atteindre une couverture vaccinale de 95 % à 2 doses. Avec une couverture vaccinale inférieure aux recommandations, la maladie continue de circuler en France, en particulier en Occitanie et dans le Grand-Est où de nombreux cas de rougeole sont actuellement signalés.

La France a connu des bouffées épidémiques importantes, en particulier entre 2008 et 2012, années au cours desquelles 24 000 cas de rougeole potentiellement évitables ont été identifiés. 1 500 cas déclarés ont présenté une pneumopathie grave, 34 une complication neurologique et 10 sont décédés. « Sur les 10 décès recensés, 7 sont survenus sur des sujets immunodéprimés qui auraient pu bénéficier de l'immunité de groupe si la couverture vaccinale avait été meilleure » insiste Daniel Lévy-Bruhl.

Rougeole : nombre de cas déclarés par mois, en France, de janvier 2008 à décembre 2015



Sources : Déclarations obligatoires, Santé publique France

## **Rougeole : Une personne contaminée peut infecter entre 15 et 20 personnes !**

La rougeole est une maladie due à un virus qui se transmet très facilement par la toux ou les éternuements. La rougeole se manifeste par une forte fièvre pendant plusieurs jours et une éruption cutanée sur le visage puis sur tout le corps. Elle occasionne une très grande fatigue. **Il n'existe aucun traitement spécifique contre la rougeole.** La vaccination est donc la seule possibilité pour l'éviter, d'autant que, dans certains cas, la rougeole peut entraîner des complications graves (pneumonies, complications neurologiques, encéphalites...) entraînant l'hospitalisation.

### **En savoir plus :**

<http://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/rougeole>

## **Méningocoque C : une maladie grave... évitable grâce au rattrapage**

La vaccination contre le méningocoque C a été introduite en 2010 sous la forme d'une injection unique chez les enfants de 1 an avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Cette recommandation répond à la nécessité de protéger les enfants et les jeunes adultes d'une pathologie très sévère.

En effet, entre 2011 et 2016, 298 infections à méningocoque C sont survenues chez des sujets âgés de 1 à 24 ans non vaccinés et ont provoqué 29 décès. Le taux de séquelles (atteintes neurologiques ou amputation des membres) est supérieur à 20%.

*« En d'autres termes, le méningocoque C tue 1 enfant infecté sur 10 »* explique Daniel Lévy-Bruhl. *« La vaccination de rattrapage des enfants et des jeunes de moins de 24 ans est donc impérative, car le poids en morbidité est inacceptable. Et ce, d'autant plus que les décès sont évitables grâce à un vaccin très efficace et très bien toléré ».*

## **Méningocoque C : des infections qui touchent les plus fragiles**

Les infections invasives à méningocoques sont dues à une bactérie (*Neisseria meningitidis*) naturellement présente chez l'homme, dans le nez et l'arrière de la gorge.

L'infection peut se manifester par l'apparition sur le corps de taches rouges ou violacées qui s'étendent très rapidement et qui sont le signe d'un purpura fulminans. En l'absence de traitement administré en urgence, cette complication s'avère mortelle en quelques heures dans 20 à 30 % des cas. Dans certains pays européens il a été constaté que des taux élevés de couverture vaccinale (plus de 80 %) jusqu'à 19 ans, réduisaient de façon considérable le nombre d'infections invasives à méningocoque C, aussi bien chez les personnes ciblées par la vaccination que chez les autres (phénomène d'immunité de groupe).

### **En savoir plus :**

<http://vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/rougeole>



### 3. Vaccination-info-service.fr : la nouvelle source d'informations fiables à portée de clic



Le site de référence qui répond à vos questions

de la santé et Santé publique France lancent [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr), premier site de référence sur la vaccination qui apporte les réponses aux questions les plus fréquentes que se posent les Français. Six rubriques et différents outils permettent une recherche d'informations sur la vaccination en général, sur un vaccin ou une maladie en particulier, ou selon un profil (âge, statut...).

Selon le Baromètre santé 2016, lorsqu'il s'agit d'obtenir des réponses aux questions relatives à la vaccination, internet apparaît comme la 2<sup>ème</sup> source d'information privilégiée par 1/3 des Français, après les médecins. Dans ce contexte, le ministère chargé

Pour garantir la fiabilité des informations délivrées l'ensemble des contenus du site a été élaboré et validé scientifiquement par des partenaires institutionnels et des experts des champs concernés.

#### Le site référent sur la vaccination

**VACCINATION INFO SERVICE.FR**  
Protégeons-nous > Vaccinons-nous

Quels vaccins dois-je faire ? | Calendrier des Vaccinations 2016 | Recherche

GÉNÉRALITÉS SUR LES VACCINATIONS | LES MALADIES ET LEURS VACCINS | LES VACCINS EXISTANTS EN FRANCE | LA VACCINATION AU COURS DE LA VIE | VACCINATION ET MALADIES CHRONIQUES | QUESTIONS PRATIQUES

### QU'EST-CE QU'UN VACCIN ?

La fabrication d'un vaccin se déroule en deux temps : d'abord la production de l'antigène, puis sa mise en forme pharmaceutique. C'est un processus long et complexe, qui fait l'objet de très nombreux contrôles systématiques par les fabricants et les autorités publiques.

1 2 3

QU'EST-CE QU'UN VACCIN ?

Voir la transcription de la vidéo

Se renseigner sur internet est aujourd'hui un réflexe pour tous, on y trouve une quantité d'informations, sans qu'il soit toujours facile d'en identifier la source et le degré de fiabilité.



Premier site institutionnel sur la vaccination en direction du grand public, [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr) a pour vocation d'apporter des informations factuelles, pratiques et scientifiquement validées pour répondre aux questions du public concernant la vaccination. Il a été conçu par Santé publique France à la demande du ministère de la Santé en lien avec des partenaires institutionnels et des experts des champs concernés.

Pour tout savoir sur la vaccination, le site délivre un éclairage complet et aborde des questions générales et pratiques sur les vaccinations, les maladies et les vaccins associés, les vaccins existants en France, la vaccination au cours de la vie ou encore la vaccination dans le cadre de maladies chroniques.

### Un outil personnalisé pour faire le point

La navigation est intuitive. Dès la page d'accueil, l'internaute peut faire le point en quelques secondes sur son statut vaccinal en cliquant sur la fenêtre « quels vaccins dois-je faire ? » ou accéder au calendrier des vaccinations en vigueur. Un moteur de recherche donne rapidement accès à tous les contenus du site. Chaque texte est complété par un « *Pour en savoir plus* » qui réoriente l'internaute vers une information complémentaire via des liens.

## → MES VACCINS ←

---

**FAITES LE POINT SUR VOS VACCINS EN TRENTE SECONDES**

En interrogeant le système expert du partenaire de Santé publique France [mesvaccins.net](http://mesvaccins.net), vous obtiendrez la liste personnalisée des maladies contre lesquelles vous devez vous protéger. Vous pouvez faire cette recherche pour vous-même, un proche ou un enfant.



Votre date de naissance :   
Ex : 25/07/1961

Votre sexe :  Masculin  
 Féminin



## Une navigation à plusieurs entrées

L'internaute navigue au sein de **six rubriques** qui permettent la recherche d'informations par :

- **Généralités** : les rubriques « **Généralités sur les vaccinations** » et « **Questions pratiques** », délivrent des informations d'ordre général sur la vaccination en répondant à un besoin de compréhension du type « qu'est-ce qu'il y a dans un vaccin ? », « comment est-il fabriqué ? », à des questions pratiques « les vaccins sont-ils remboursés ? », ou à des inquiétudes « la vaccination est-elle sûre ? ».
- **Maladie** : la rubrique « **les maladies et leurs vaccins** » détaille les vingt-quatre maladies pour lesquelles un ou plusieurs vaccins sont actuellement commercialisés en France. L'internaute y trouve un bref descriptif de la maladie, qui doit se faire vacciner et pourquoi, l'impact de la vaccination, les recommandations actualisées etc.
- **Profil** : dans les rubriques « **La vaccination au cours de la vie** » et « **Vaccination et maladies chroniques** » l'internaute accède à des informations selon l'âge (nourrissons et enfants, adolescents, adultes, seniors), le profil (voyageur, femme ayant un projet de grossesse), ou encore l'état de santé (maladies chroniques).
- **Vaccin** : à partir de la rubrique « **Les vaccins existants en France** » l'internaute peut rechercher un vaccin en particulier et toutes les informations qui s'y rapportent spécifiquement : indications, prix et remboursement, ainsi que des liens qui renvoient vers la partie du site traitant des maladies concernées par ce vaccin. Un renvoi systématique vers la base publique des médicaments et le site de l'ANSM garantit l'exactitude et la mise à jour permanente de l'information.

Un glossaire situé en bas de page permet d'expliquer les termes scientifiques pour faciliter la compréhension.

## De nombreux contenus multimédias pour une information accessible à tous



**Ce site a été conçu avec la volonté de rendre l'information accessible au plus grand nombre grâce à des textes clairs, enrichis par de nombreux contenus multimédias attractifs (animations, infographies, vidéos d'experts etc.).**

Des vidéos pédagogiques expliquent de manière simple, à l'aide de visuels animés, ce qu'est un vaccin, pourquoi la vaccination est importante pour nous et pour les autres etc. Des animations et des témoignages d'experts viennent également enrichir le contenu.

## **Trois questions à Sandrine Randriamampianina, en charge du site [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr) à Santé publique France**

### **Pourquoi avoir développé ce site ?**

*Deux raisons principales sont à l'origine du développement de [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr). D'une part, nous avons souhaité répondre à un enjeu de santé publique. Il était important de réunir les ressources sur la vaccination émanant des pouvoirs publics en un site unique, facilement identifiable pour l'internaute en recherche d'information. Sans source fiable identifiée, les personnes étaient obligées de consulter des sources multiples. Nous avons voulu leur proposer des informations neutres et scientifiquement validées. Grâce à [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr), les internautes disposent d'une information la plus complète possible pour prendre des décisions concernant leur santé.*

*D'autre part, le développement du site répond aux propositions émises dans le rapport de Mme Hurel et au lancement du plan de rénovation de la politique vaccinale engagé en janvier 2016.*

### **Ce site traite-t-il de tous les aspects liés à la vaccination ?**

*C'est un outil qui a d'abord pour vocation de répondre aux questions les plus courantes. On y retrouve l'ensemble des 24 maladies à prévention vaccinale ainsi que tous les aspects relatifs à la vaccination. Nous avons essayé d'être le plus exhaustif possible, en revenant sur l'histoire des vaccins, leur fabrication, leur composition etc. Il y a aussi des questions plus pratiques et des questions relatives à la sécurité des vaccins. Pour développer ce site, Santé publique France a travaillé avec un groupe d'experts qui rassemble l'ensemble des parties prenantes. Nous travaillons à présent sur un second volet qui sera dédié aux professionnels de santé.*

### **Ce site traite-t-il des questions d'actualité (tensions d'approvisionnement, épidémies locales etc.) ?**

*Ce n'est pas pour l'instant son objectif. Ce que nous souhaitons, c'est informer de manière globale sur la vaccination. En ce qui concerne les questions d'actualité, je pense notamment à la disponibilité de certains vaccins, il y a des liens qui renvoient vers le site de l'ANSM qui est plus à même de répondre à ce type d'interrogation. Ce site va être développé au fur et à mesure et sera enrichi en fonction des besoins identifiés pour la population. Ceci étant, sur la page d'accueil du site, trois grands encadrés mettent en avant une question pratique, un contenu que l'on souhaite valoriser et une maladie. Nous ne sommes pas dans le traitement direct de l'actualité, mais nous essayons d'y coller en valorisant certaines informations qui sont susceptibles d'aider à mieux la décrypter.*



## Contacts presse

**Santé publique France** : Vanessa Lemoine / Matthieu Humez  
Tel : 01 41 79 69 61 - Email : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

